

Contribution à la connaissance de l'Age de la pierre dans la région de Bolobo

par M. Maurice BEQUAERT
du Musée du Congo Belge, à Tervuren.

Introduction.

L'Age de la pierre taillée dans la région de Bolobo — si l'on entend par là le plateau situé entre Bolobo, Bergh-Sainte-Marie et Mushie — n'a point fait, jusqu'à ce jour, l'objet d'une étude.

Toutefois, on connaît, depuis quelques années déjà, l'existence de traces laissées par l'Age de pierre dans cette contrée.

En effet, Stainier cita en 1899 (1) Bergh-Sainte-Marie parmi les gîtes préhistoriques reconnus alors dans l'État Indépendant du Congo ; il publia un grattoir récolté, en cet endroit, par E. Laurent.

J. Colette, lors de son séjour à Kwamouth, fit le 6 décembre 1926, une excursion à Bergh-Sainte-Marie et recueillit quelques pièces que d'ailleurs il ne publia pas.

Menghin, en 1925, cita Bergh-Sainte-Marie dans son étude justificative du terme Tumbien qu'il introduisit (2), terme qui fut abandonné au cours de la dernière décade.

F. W. Hugh Migeod, enfin, publia en 1921, une pierre taillée qu'il avait récoltée à Mushi (= Mushie) au cours d'une escale qu'il fit en cette localité. Je cite ce qu'il en dit dans le récit de son voyage au Congo (3): "Sunday, the 6th March (1921) we reached Mushi (= Mushie) about 7.30.. I took a stroll here. The soil is laterite containing much lateritic ironstone, and I had the good fortune to pick up a palaeolithic spearhead, much of the same pattern that I found at Lusambo and of the same material quartzite".

Il s'agit d'une pièce que nous appellerions Sangoanne.

I. Géomorphologie de la contrée.

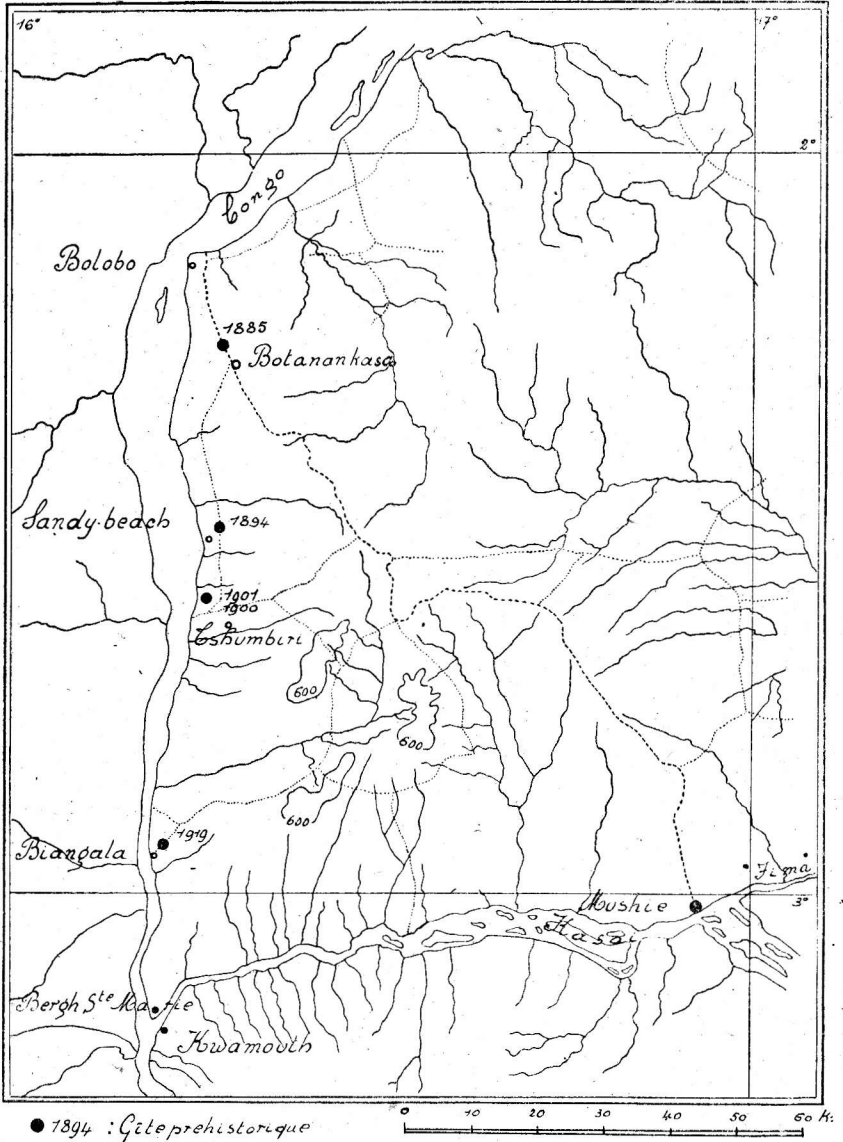
1. Le pays (carte - fig. 1)

La contrée comprise entre Bolobo, Bergh-Sainte-Marie et Mushie, constitue un élément du rebord septentrional du plateau du Kwango.

MM. les Ingénieurs Cahen et Lepersonne ont fait connaître les caractères géomorphologiques du plateau du Kwango (4). Ils se sont attardés à l'étude de la région qui nous occupe. L'entre Bolobo-Bergh-

Sainte-Marie-Mushie est un plateau fortement attaqué par l'érosion qui n'y laissa que trois lambeaux d'altitude un peu supérieure à 600 m. On y

Fig. 7. CARTE DE LA REGION DE BOLOBO.



observe un grand nombre de ruisseaux. MM. Cahen et Lepersonne signalèrent, en outre, des vallons et des vallées secs dont la profondeur

atteint de 30 à 40 m.; ils notèrent également des dépressions circulaires profondes de 15 à 30 m., dont les versants étaient en pente douce et les fonds occupés par des marais ou étangs.

Sur le plateau la nappe hydrostatique se rencontre à peu de profondeur; ceci résulte de la faible épaisseur des couches perméables qui recouvrent des bancs de grès polymorphe.

La couverture végétale passe, de la savane au Sud, à la forêt au Nord, par une savane arbustive où les flots de forêt apparaissent graduellement.

2. Les gîtes préhistoriques.

M. l'Ingénieur-Géologue Lepersonne, au cours de ses itinéraires d'études, découvrit cinq gîtes d'objets préhistoriques ce sont :

- le gîte n° 1, point 1885 de ses itinéraires ; il a fourni une pièce ;
- le gîte n° 2, point 1894 de ses itinéraires ; il a fourni onze pièces ;
- le gîte n° 3, point 1901 de ses itinéraires ; il a fourni vingt et une pièces ;
- le gîte n° 4, point 1900 de ses itinéraires ; il a fourni une pièce ;
- le gîte n° 5, point 1919 de ses itinéraires ; il a fourni trois pièces.

3. Les conditions de gisement.

Dans le gîte n° 1, situé à proximité de Botanankasa, l'unique pièce récoltée gisait sur le sol, dans le lit d'un ruisseau qui descendait la pente du plateau ; l'endroit se trouvait à 50 m. en contrebas du rebord du plateau, à la côte absolue de 390 m. ; cette pièce, portant le n° 46.384, ne retiendra guère notre attention.

Le gîte n° 2, était situé aux abords de Sandy-beach, sur le sommet d'une colline, à la côte 428 m. Les 11 pièces recueillies se trouvaient à fleur de sol et provenaient d'éluvions ; les plus intéressantes du lot sont figurées.

Les gîtes n° 3 et 4, non loin de Tshumbiri, se trouvaient au bord du plateau, à la côte 403,25 m. Les 22 récoltées gisaient sur le sol ; elles provenaient également d'éluvions ; quelques-unes sont représentées.

Enfin le gîte n° 5, dans le voisinage de Biangala, était situé au bord du plateau, à la côte 436,90 m. Trois pièces, gisant à fleur de sol y furent récoltées ; elles provenaient d'éluvions et seront traitées sommairement.

M. Lepersonne observa des indices qui l'amènèrent à penser que les emplacements des cinq gîtes visités par lui avaient été occupés par des ateliers de taille préhistoriques : c'étaient, d'une part, le voisinage immédiat d'affleurements des grès polymorphes du Kalahari moyen qui venaient à jour en contrebas du rebord des plateaux et, d'autre part, la présence de nombreux éclats de taille.

4. — Géologie.

A. MM. Cahen et Lepersonne ont publié, dans leurs Notes sur la Géomorphologie du Congo Occidental, un grand nombre de données très précises relatives aux formations géologiques observées par eux dans la vallée du Congo entre Bolobo et Biangala. Ils nomment : le Kalahari Supérieur (Miocène - Pliocène Moyen), à formations meubles de sables et limons ; le Kalahari Moyen (Crétacé Moyen - Oligocène), à grès polymorphes, tendres vers le dessus, durs et compacts vers le dessous ; le Karroo Supérieur (Triassique - Jurassique), à grès durs, légèrement silicifiés vers le dessus, tendres à un niveau inférieur.

B. Dans le lit du Congo, creusé dans le Karroo, M. Lepersonne a observé une terrasse formée par des alluvions anciennes (fin du Tertiaire) ; épaisse de 10 à 30 m. elle comporte, du dessus vers le dessous, les formations suivantes :

des graviers, sables et grenailles limonitiques ;
une formation brêchoïde et conglératique formée de boulders, galets et blocs anguleux empâtés dans des sables et graviers ;
des sables grossiers fluviatiles à stratification souvent entrecroisée. (Fig. 2)

Cette terrasse est recouverte de limons et sables du Kalahari descendus par ruissellement ; elle se présente dans le panorama de la vallée en contre-forts allongés, parfois en collines raccordées vers le haut par un col ; il arrive que ces collines forment des falaises dans le fleuve ; parfois elles se dressent au-dessus de terrasses formées d'alluvions récentes. La pente de l'ancienne terrasse qui vient d'être décrite est inversée ; elle fut laissée par un cours d'eau ancien qui coulait du Nord au Sud.

Le fleuve que nous appelons Congo a percé, au Pliocène final, les grès polymorphes du Kalahari Moyen ; il s'est creusé un canon dans les grès tendres du Karroo formant une chute ou des rapides qui progressèrent du Stanley-Pool vers l'amont.

Son niveau s'est stabilisé et il y eut dépôt d'alluvions ; c'est l'origine de l'ancienne terrasse, qui date du Pliocène final.

Dans la suite le fleuve a élargi sa vallée latéralement. Son histoire géologique se poursuit : un mouvement épirogénique renversa la pente de la terrasse du Pliocène final ; elle rajeunit le cours d'eau qui dès lors creusa d'abord son lit à un niveau inférieur à celui des alluvions anciennes et y déposa ensuite les terrasses et alluvions récentes ou holocènes.

Il n'est pas sans intérêt de s'arrêter tant soit peu à ces terrasses et alluvions récentes que M. Lepersonne a reconnues sur la rive gauche du fleuve Congo, entre Bolobo et Black River (entrée du Stanley Pool).

On observe qu'aux abords de l'embouchure du Kasai, il y a une certaine discontinuité dans le système de ces terrasses. En amont de

Kwamouth il y a un ensemble de replats de jeunes terrasses ; en aval de Kwamouth il y a un autre complexe de jeunes terrasses.

En effet, d'une part, M. Lepersonne signale, entre Bolobo et Kwamouth, a) des lambeaux de replats de terrasses situés de 9 à 11 m. au-dessus de l'étiage du fleuve ; b) il a observé un niveau de replat,

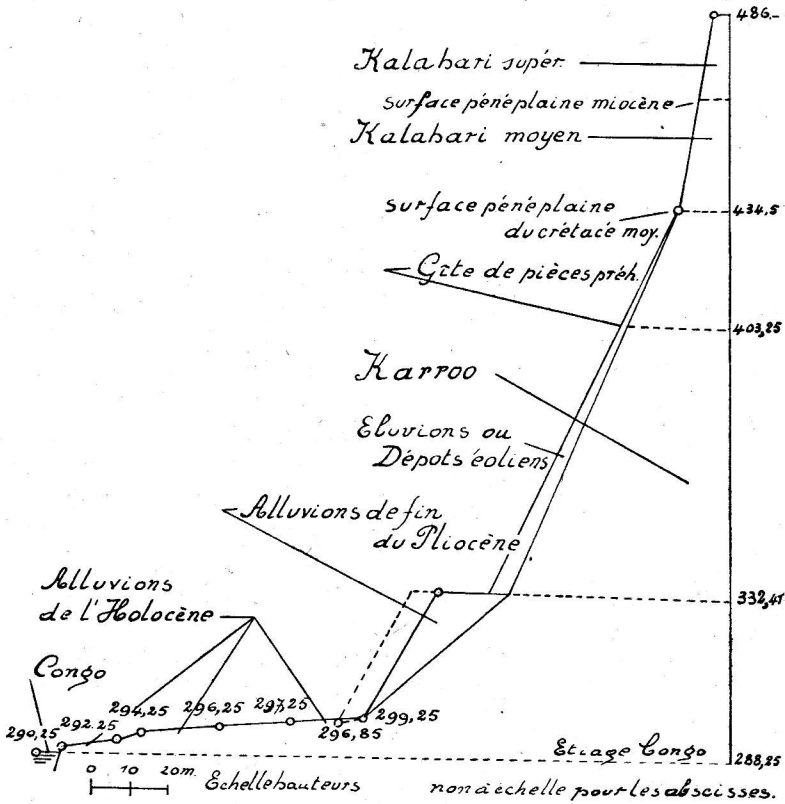


Fig. - Coupe schématique à Tshumbiri.

constant et régulier vers 6 à 8 m. au-dessus de l'étiage ; c) il a noté l'existence d'une basse terrasse ou flat située vers 2 à 4 m. au-dessus de l'étiage ; enfin M. Lepersonne a remarqué la présence de plaines basses, inondées même aux eaux basses du fleuve.

D'autre part, en aval de Kwamouth, M. Lepersonne observa ce qui suit :

d'abord la présence des terrasses analogues aux terrasses a), b) et c) existant en amont de Kwamouth ; ensuite l'existence de quatre replats localisés respectivement à 15, 20-21, 30-33 et 40-45 m. au-dessus de l'étiage.

du fleuve. Cependant. M. Lepersonne fait, au sujet de ces quatre replats, une remarque non sans intérêt : Les replats, situés au-dessus de 11 m. sont, dit-il, des éléments de la surface de grands cônes surbaissés ; tel par exemple le niveau de replat de 40 m. observé à Maluku. De toute évidence, ajoute M. Lepersonne, les cônes de déjections, formés par les apports des ruisseaux dévalant du plateau vers la vallée du Congo, ont bouleversé le système des terrasses laissé par le fleuve sur la rive orientale du Chenal .

5. — Rapports des gîtes préhistoriques avec les terrasses du fleuve Congo.

Dans cette topographie un peu compliquée, on peut cependant situer les cinq gîtes visités par M. Lepersonne. Ceci est possible grâce, d'une part, aux côtes notées par lui et, d'autre part, aux nombreuses données topographiques publiées par MM. Cahen et Lepersonne dans leurs Notes sur la Géomorphologie du Congo Occidental.

Il est possible de tracer la coupe géologique schématique de chaque gîte. La coupe de gîte n° 1 ne semble guère intéressante vu sa situation vers l'intérieur du pays. Nous avons tracé les coupes aux gîtes n° 2 à Sandy-beach, n° 4 à Tshumbiri et n° 5 à Biangala. Ces coupes ne sont point déterminées pour ce qui concerne les abscisses.

D'autre part il fut possible de dessiner le profil en long schématique de la vallée du fleuve Congo entre Bolobo et Black-river et d'y porter certaines indications géologiques.

Si on porte sur les trois profils les côtes des gîtes n° 2, 4 et 5 on constate que les objets préhistoriques y récoltés en surface sont situés plusieurs dizaines de mètres au-dessus du replat de l'ancienne terrasse :
 au gîte n° 2, Sandy-beach : 95,22 m (428,30 m - 332,08 m = 95,22 m.)
 au gîte n° 4, Tshumbiri : 70,84 m (403,25 m - 332,41 m = 70,84 m.)
 au gîte n° 5, Biangala : 93,17 m (436,92 m - 343,75 m = 93,17 m.)

Certains des objets préhistoriques récoltés aux points 2, 4 et 5 ont été récoltés en gîtes primaires ; cela résulte de leur aspect de grande fraîcheur et de leur présence dans des ateliers de taille. D'autres ont été un peu roulés et émoussés. Ils ne peuvent pas être rattachés à l'ancienne terrasse. On peut admettre que certains sont descendus du dessus du plateau. On peut supposer qu'ils ont été recouverts par des élévions venant du haut ; dans cette hypothèse ils peuvent être holocènes. Toutefois on pourrait se demander si dans les gîtes 2, 4 et 6 les pierres taillées et les ateliers n'ont pas été recouverts par des dépôts éoliens du Pléistocène ; dans cette deuxième hypothèse ils seraient pléistocènes. Actuellement, en partant des données présentées par la géologie, on ne peut être fixé sur la position chronologique dans la période du quaternaire, de ces pierres taillées.

II. ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Les collections récoltées par M. Lepersonne, à Botanankasa (gîte n° 1), à Sandy-beach (gîte n° 2), à Tshumbiri (gîtes n° 3 et 4) et à Biangala (gîte n° 5), permettent de jeter un premier coup d'oeil sur l'âge de la pierre dans l'entre Bolobo-Bergh-Sainte-Marie, le long de la rive gauche du fleuve Congo.

Tous les gîtes ne sont pas également intéressants. Le gîte Botanankasa n'a fourni qu'une seule pièce ; il ne retiendra pas notre attention ; il en est de même du gîte de Tshumbiri n° 4. Nous nous attarderons quelque peu à la description des séries provenant de Sandy-beach et de Tshumbiri n° 3. Il y a peu à dire des récoltes faites au gîte de Biangala, qui a fourni 3 pièces.

1. Série de pièces préhistoriques de Sandy-beach (n° de campagne 1894).

Elle comporte 10 pièces entières les n° 46.385 à 46.395 et une pièce brisée le n° 46.390.

Typologiquement ces objets de pierre taillée se groupent comme suit :

- 1 pic de carrier, 46.389 ;
- 1 gouge, 46.386 ;
- 1 pic double, 46.388 ;
- 2 bifaces grandeur moyenne, 46.387 et 46.385 ;
- 4 bifaces petits, 46.391, 46.392, 46.393, et 46.394 ;
- 1 ciseau brisé, 46.390 ;
- 1 lame un peu retouchée, brisée, 46.395.

Suivant le degré d'usure on distingue :

- des pièces très fraîches : 46.389, 46.388, 46.385, 46.390 et 46.391 ;
- des pièces un peu défraîchies : 46.386 (usée sur une face), 46.387, 46.393 et 46.394 ;
- des pièces légèrement luisantes : 46.392 et 46.395.

Toutes ces pièces sont de grès polymorphe.

Comme pièces représentatives furent choisies :

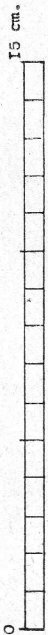
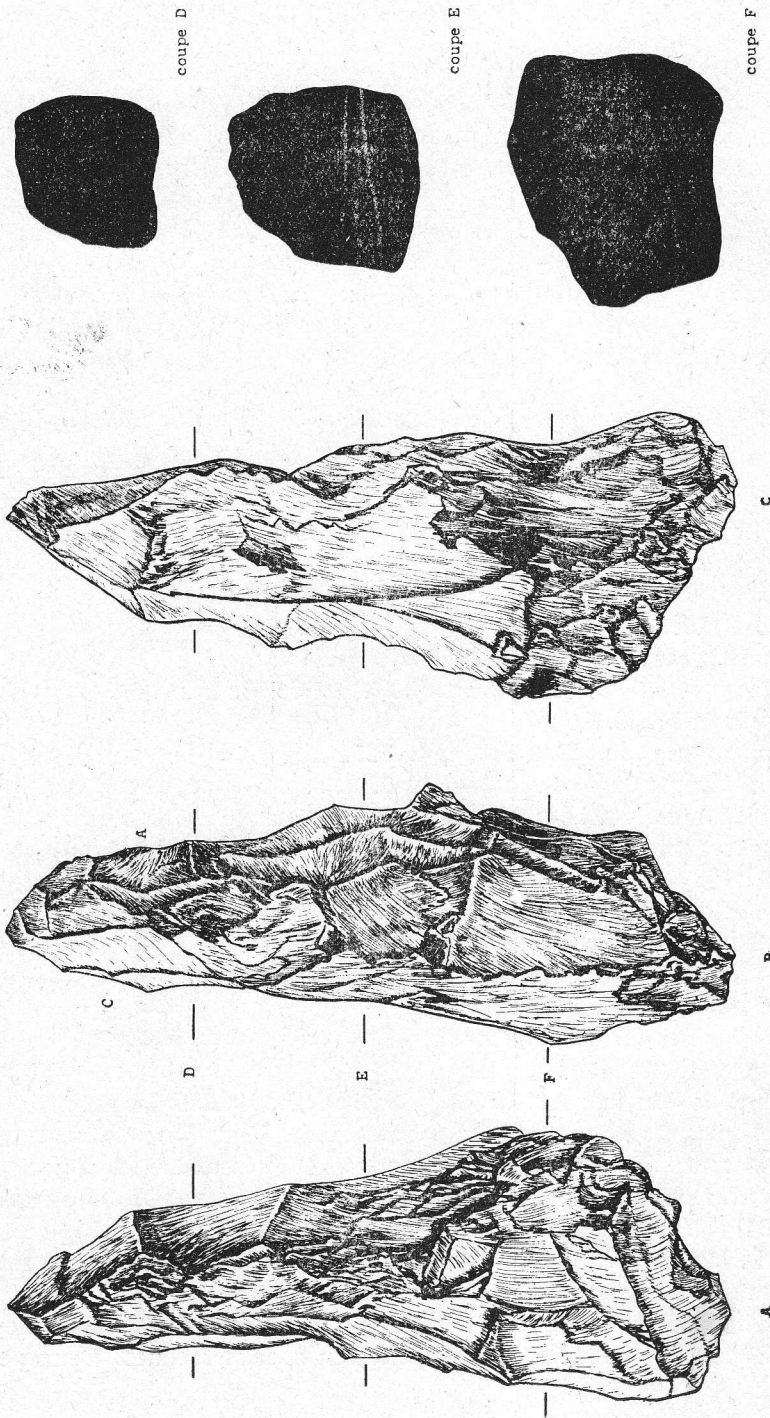
- le pic de carrier, 46.389, Planche I ;
- le pic double, 46.388, Planche II ;
- le gouge, 46.386, Planche III ;
- les deux bifaces moyens, 46.387 (Planche II), et 46.385 (Planche III).

Toutes les pierres taillées provenant de Sandy-beach sont de grès polymorphe. Elles forment un complexe présentant les principaux caractères morphologiques du Sangôan rappelés par le Dr. Mortelmans, en 1947 ⁽⁵⁾.

Le faciès d'exploitation est représenté par le pic du carrier ; les autres pièces représentent le faciès d'utilisation.

Si on examine les bouts des pièces on peut noter que le biface moyen 46.387 présente un plan de frappe réduit à deux facettes. Deux petits

Planche I.



Pièce 46.989 de Sandy-beach.

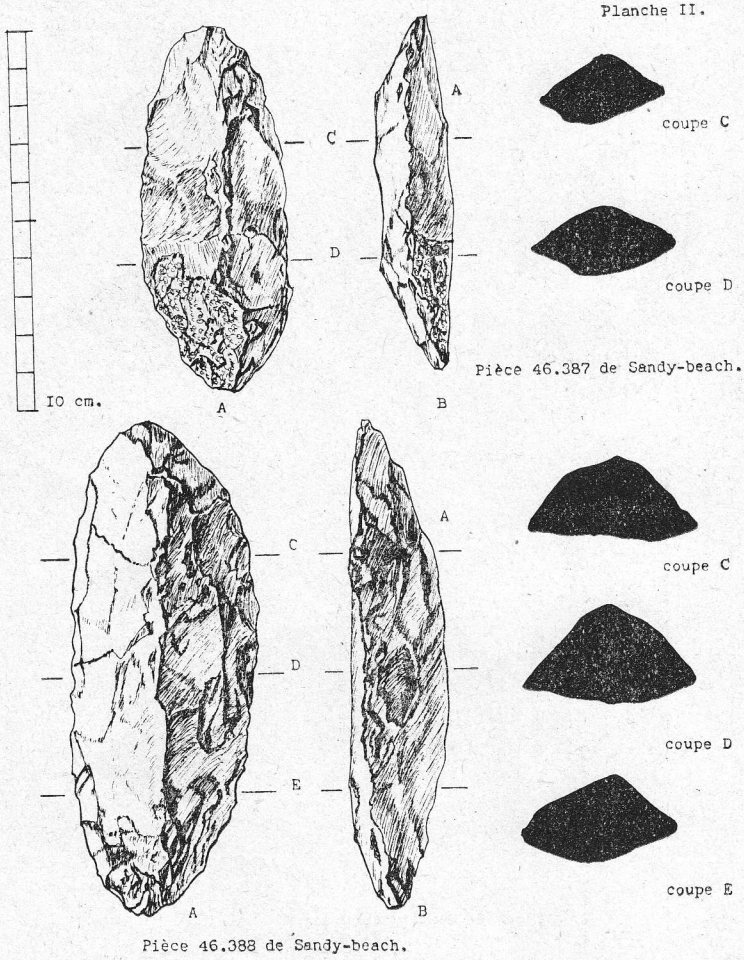
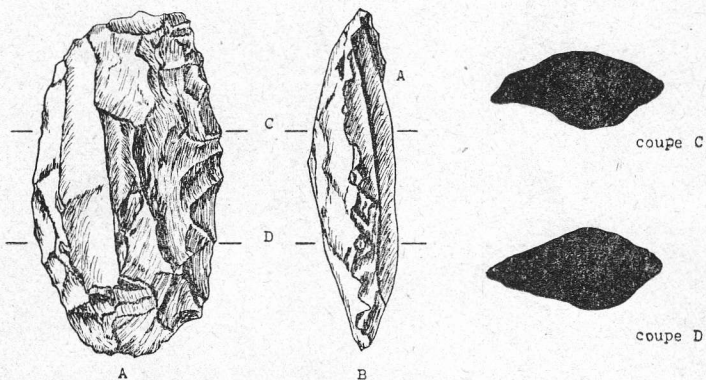
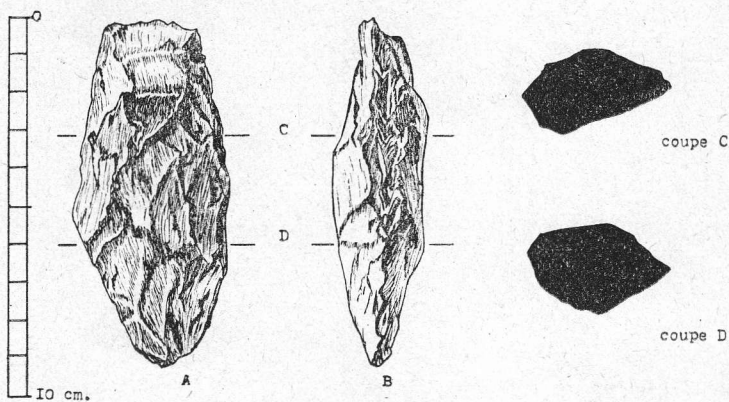


Planche III.



Pièce 46.385 de Sandy-beach.



Pièce 46.386 de Sandy-beach

bifaces, les numéros 46.393 et 46.394, présentent chacun un petit plan de frappe lisse. Le petit biface 46.391 a l'extrémité opposée à la pointe garnie de cortex. Des arêtes plus ou moins coupantes contournent les extrémités du biface moyen n° 46.385, du petit biface n° 46.392 et du pic double n° 46.388. Quant à la gouge 46.386, une arête contourne l'extrémité opposée au tranchant.

Au total, la préparation du plan de frappe est peu marquée. Toutefois, l'examen de la pièce n° 46.393 témoigne de l'emploi de la technique suivante :

d'un nucléus, à plan de frappe préparé, sont détachées des lames assez longues ; celles-ci furent taillées par après.

le débitage en lames est visible à l'examen des pièces 46.387 et 46.395. la taille proprement dite est parfois très expéditive, comme sur le pic de carrier 46.389, où les négatifs sont profonds et courts le long des arêtes et plus élancés entre les arêtes ; les négatifs de taille latéraux sont souvent limités par un gradin. Mais dans d'autres pièces la taille fut plus soignée, telle celle qui laissa les traces d'un écaillage sur les deux faces du pic double n° 46.388.

Des négatifs de taille larges et d'autres élancés, peuvent s'observer sur le biface moyen n° 46.385 et sur le petit biface n° 46.393.

Dans la série étudiée on ne rencontre pas de pointes du type appelé en Europe Levalloiso-moustérien ; la retouche dite proto-solutroïde ne s'observe pas d'avantage. Néanmoins ces caractères négatifs peuvent s'expliquer par le petit nombre de pièces de la série.

2. Série de pièces préhistoriques du gîte n° 3 de Tshumbiri (n° de campagne 1901).

Elle comporte 21 pièces (numéros 46.397 à 46.417) ; 18 sont entières ; une, le 46.407, est réduite à une partie de sa forme originale ; une autre, le 46.417, a perdu sa pointe et enfin le 46.416 a perdu ses deux bouts.

Typologiquement on peut former les groupes suivants :

- 2 ciseaux élancés, 46.405 et 46.410 ;
- 4 pointes, 46.401, 46.403, 46.407 et 46.409 ;
- 1 pointe très plate, 46.406 ;
- 3 petits coups-de-poing, 46.402, 46.400 et 46.398 ;
- 2 petits bifaces, 46.414 et 46.412 ;
- 1 grattoir à encoche. 46.404 ;
- 1 pointe de flèche à extrémité perdue, 46.417 ;
- 1 pointe assez élancée abîmée aux bouts, 46.416 ;
- 4 pièces de forme irrégulière, 46.399, 46.413, 46.408 et 46.397 ;
- 2 éclats, 46.411 et 46.415.

Suivant le degré d'usure on distingue :

- des pièces très fraîches : 46.399, 46.400, 46.402, 46.404, 46.405, 46.406,
46.410, 46.411, 46.412, 46.415 et 46.417 ;
des pièces légèrement roulées : 46.397, 46.398, 46.401, 46.403, 46.407,
46.408, 46.409, 46.413, 46.414, 46.416.

Toutes les pièces sont de grès polymorphe.

- Comme pièces particulièrement caractéristiques nous avons présenté :
- le ciseau élané 46.405, Planche IV ;
 - les pointes 46.403, Planche V ; 46.407, Planche VI ; 46.409, Planche VII ;
46.401, Planche VIII ;
 - la pointe très plate : 46.406, Planche IX ;
 - les petits coups-de-poing : 46.402, Planche IX ; 46.400, Planche VIII ;
 - le grattoir à encoche : 46.404, Planche V ;
 - les pièces de forme irrégulière : 46.399, Planche X ; 46.413, Planche VII
et 46.397, Planche XI.

Un plan de taille préparé s'observe sur le 46.404, il est peu marqué ; un plan de frappe non préparé est indiqué sur les pièces n° 46.409, 46.401, 46.402, 46.400 et 46.398.

Dans tout l'ensemble de Tshumbiri, gîte n° 3, on observe deux pièces légèrement élanées ; l'une est le ciseau 46.405, l'autre la pièce endommagée 46.416 qui représente la retouche proto-solutréenne.

Au total l'industrie représentée par les 21 pièces examinées offre les caractères du Sangoan de Mr. Mortelmans ; elle atteste une grande similitude typologique avec l'ensemble de Sandy-beach ; à Tshumbiri, gîte 4, Mr. Lepersonne récolta un éclat ; c'est la pièce n° 46.396 représentée Planche XI.

3. Série des pièces préhistoriques de Botanankasa.

Elle comprend trois pièces bien conservées et relativement fraîches.

Typologiquement on y reconnaît :

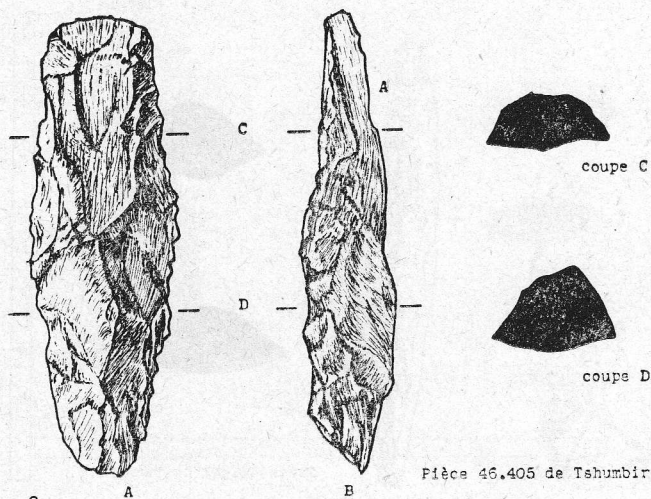
- 1 ciseau 46.420 ;
- 1 pic 46.418 et
- un éclat, taillé sur une face, 46.419.

Toutes les pièces sont de grès polymorphe.

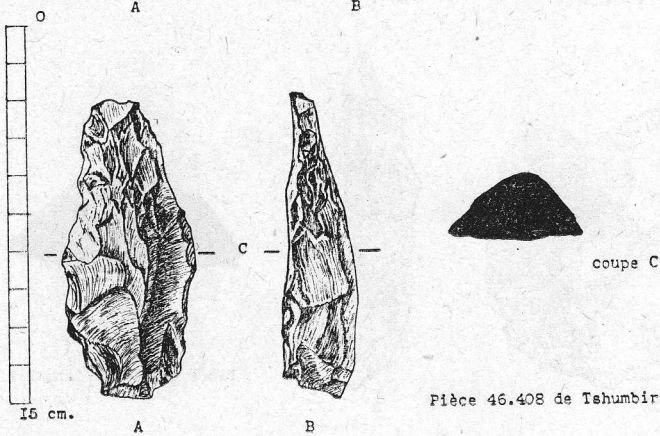
Un plan de taille non préparé s'observe sur la pièce 46.419.

Morphologiquement ces pièces trouvent leurs analogues dans les séries de Sandy-beach et de Tshumbiri, gîte 3.

Planche IV.

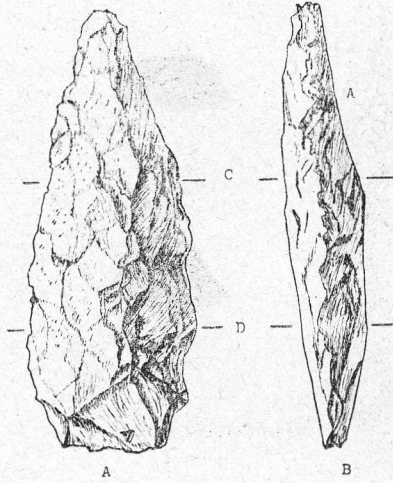


Pièce 46.405 de Tshumbiri.



Pièce 46.408 de Tshumbiri.

Planche V.

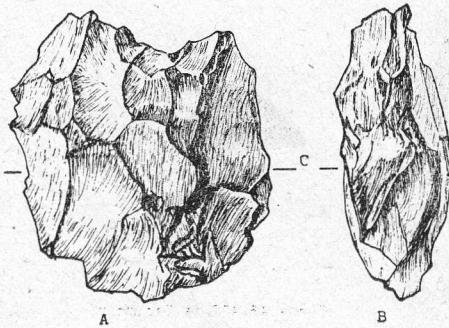
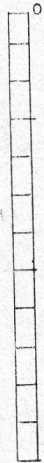


coupe C



coupe D

Pièce 46.403 de Tshumbiri.



coupe C

Pièce 46.404 de Tshumbiri.

Planche VI.

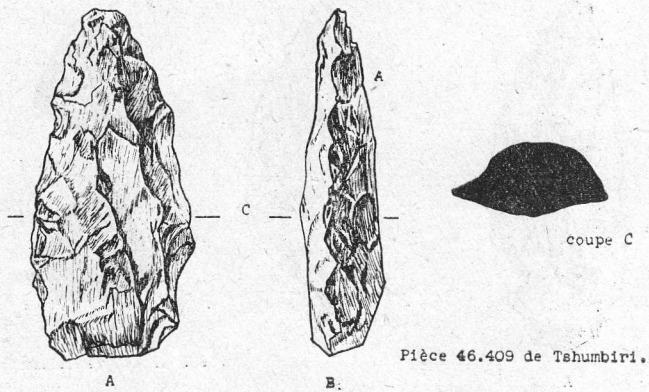
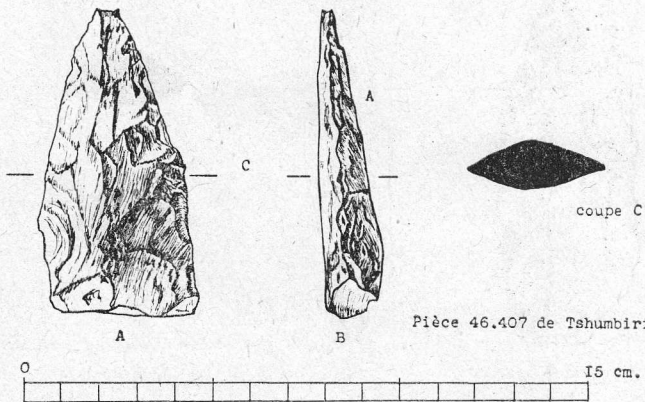
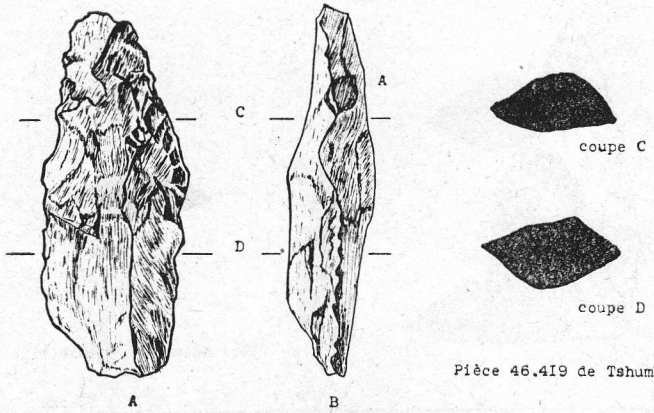
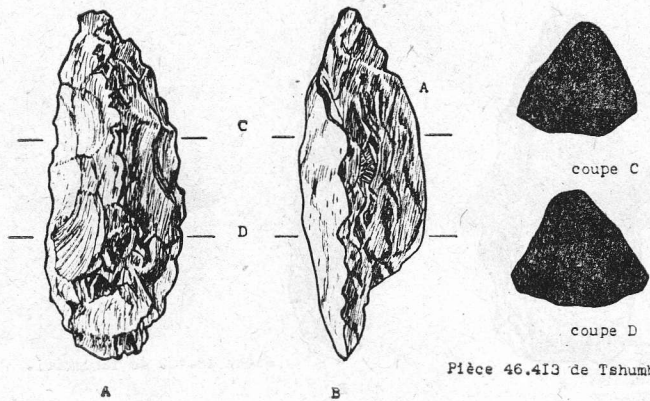
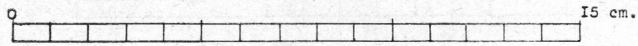


Planche VII.

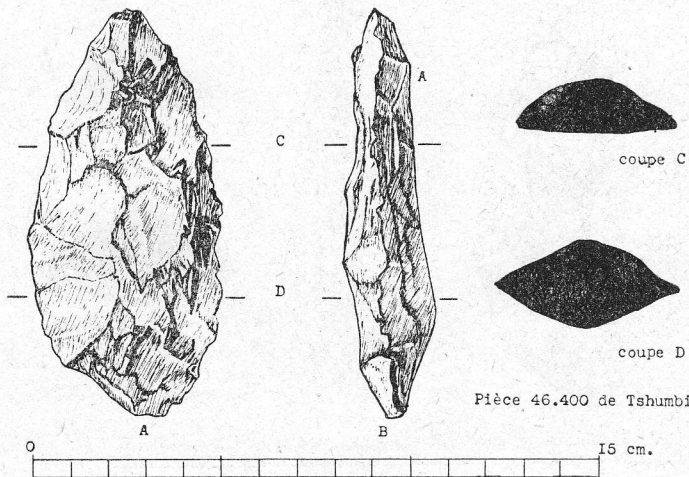


Pièce 46.419 de Tshumbiri.

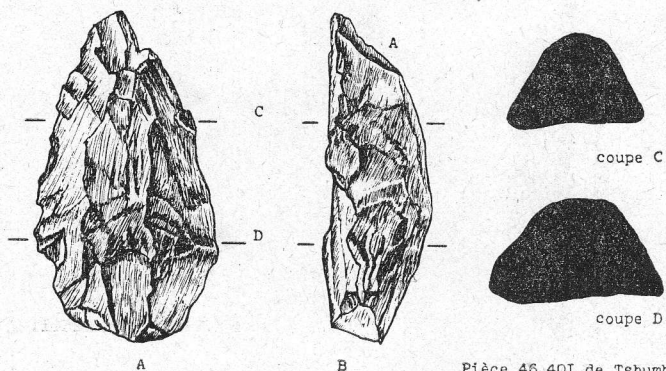


Pièce 46.413 de Tshumbiri.

Planche VIII.

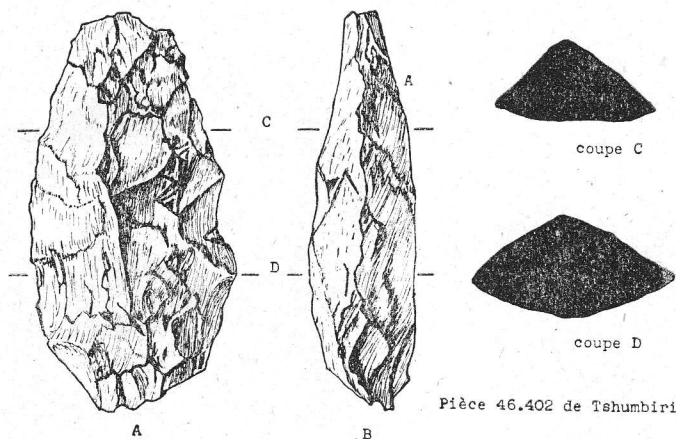


Pièce 46.400 de Tshumbiri.

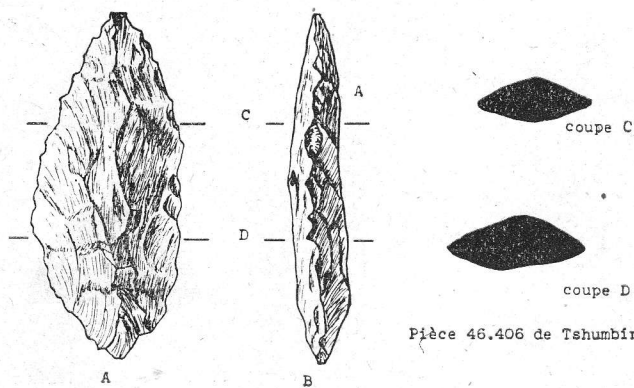


Pièce 46.40I de Tshumbiri.

Planche IX



Pièce 46.402 de Tshumbiri.



Pièce 46.406 de Tshumbiri.

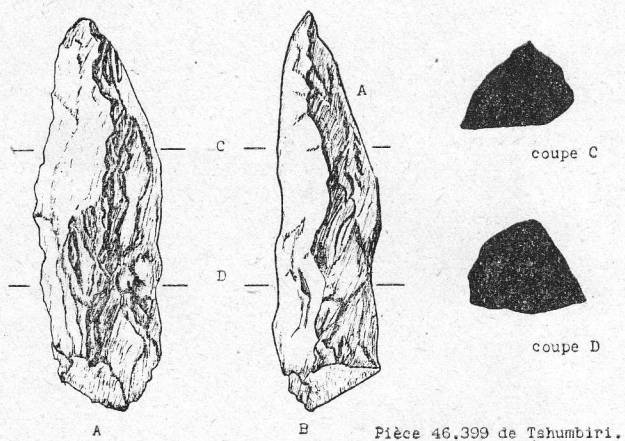
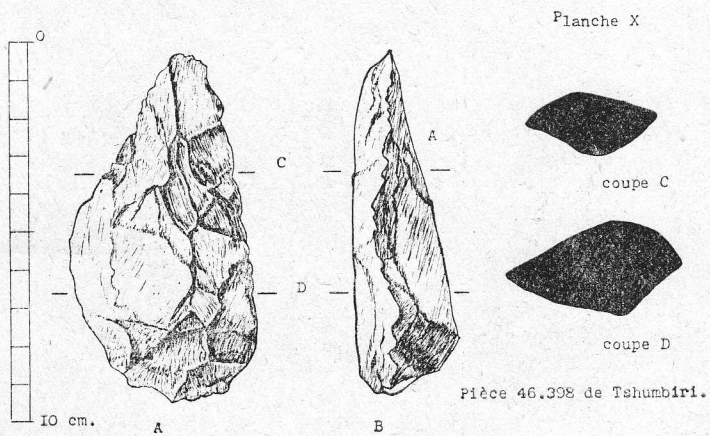
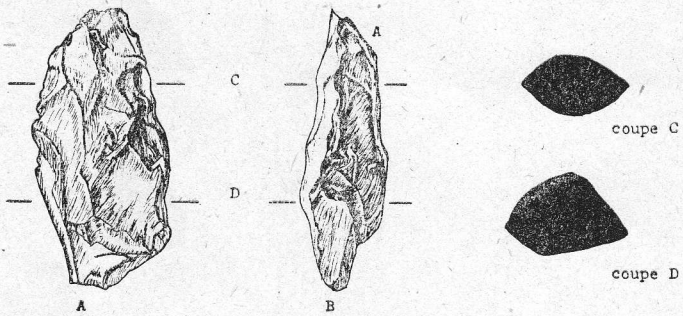
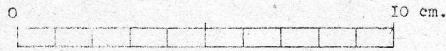
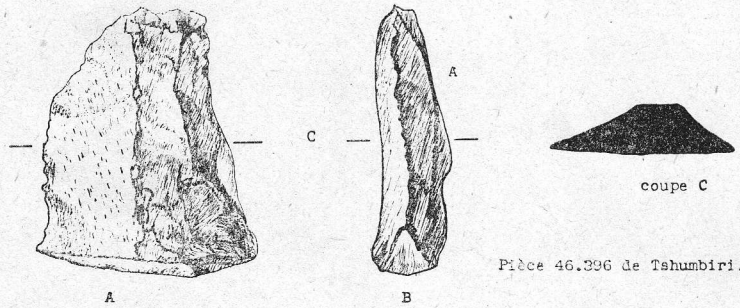


Planche XI.



Pièce 46.397 de Tshumbiri.

4. Conclusion.

Les industries préhistoriques, dont M. Lepersonne a récolté quelques vestiges sur la rive gauche du fleuve Congo, entre Bolobo et Bergh-Sainte-Marie, appartiennent typologiquement au Sangoan.

Leur position chronologique ne peut être définie en partant des observations géologiques enregistrées à ce jour.

Tervuren, le 20 juillet 1949.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) STAINIER X. — *L'Age de la pierre au Congo*. Annales du Musée du Congo Belge, Tome I, fascicule 1, 1899, p. 10.
- (2) MENGHIN O. — *Die Tumbakultur am unteren Kongo und der westafrikanische Kulturkreis*. Anthropos, Band XX, 1925, p. 524.
- (3) MIGEOD F. M. H. — *Across Equatorial Africa, Heath Cranton Limited, London, 1923, p. 344.*
- (4) CAHEN L. et LEPERRONNE J. — *Notes sur la Géomorphologie du Congo Occidental*. Annales du Musée du Congo Belge, série in 8°, Sciences Géologiques, Volume I, 1948, pp. 37-44.
- (5) MORTELMANS G. — *Coup d'oeil sur la Préhistoire Congolaise*. Conférence donnée le 2 décembre 1948 à la Société Belge de Géographie, Bruxelles.